

Luc DE TEMMERMAN

ADVOCATENKANTOOR - CABINET D'AVOCATS

HORIZONTLAAN 6 — 3090 OVERIJSE (Brussels - Belgium) — TEL. : (32/2) 687.65.60 — FAX : (32/2) 687.69.53

57/95

Luc DE TEMMERMAN
Jan BOURNONS
Geert DE GREEF
Nathalie HOLLASKY
ADVOCATEN - AVOCATS

Mons. . VAN DER MEERSCH
Juge d'Instruction
Rue Quatre Bras 13
1000 Bruxelles

V/réf : BAGOSORA
N/réf : 49262 /LDT/ldt

Overijse, 1 août 1995.

Monsieur le Juge d'Instruction,

Concerne: BAGOSORA / TRIBUNAL INTERNATIONAL

J'ai bien reçu votre lettre du 17 juillet et vous en remercie.

Lors de mes multiples entretiens avec un nombre très important de militaires et politiciens rwandais qui se trouvent en exil au Zaïre, plusieurs personnes m'ont demandé d'envisager d'assurer la défense des militaires qui ont tué par vengeance et colère immédiatement après l'assassinat du Président HABYARIMANA. J'ai ainsi rencontré un capitaine de la Garde Présidentielle qui m'a expliqué en détail l'attitude de certains militaires immédiatement après qu'ils aient vu les cadavres sortis de l'avion Présidentiel.

(il s'agit des soldats qui devaient accueillir le Président et ceux qui ont été envoyés à la Résidence de Kanombe).

Ce Capitaine est resté toute la nuit et toute la journée du 7 avril 1994 au camp de la Garde Présidentielle (en face du CND) et m'a donc donné des informations très intéressantes. Ses explications confirment intégralement le rapport et les témoignages que l'Etat Major des FAR a bien voulu transmettre au Colonel BAGOSORA dans le cadre de sa défense. Il faut en effet savoir que le fait de lancer un mandat international contre le Colonel BAGOSORA a été ressenti comme une injustice flagrante commise par les autorités judiciaires belges vis-à-vis des Rwandais qui ont tout essayé pour rester dans la légalité. Il faut en effet savoir que le Colonel BAGOSORA a toujours plaidé pour un comportement digne de tous les militaires et politiciens du Rwanda après l'assassinat du Président.

Luc DE TEMMERMAN

ADVOCATENKANTOOR - CABINET D'AVOCATS

HORIZONTLAAN 6 — 3090 OVERIJSE (Brussels - Belgium) — TEL. : (32/2) 687.65.60 — FAX : (32/2) 687.69.53 ²

Luc DE TEMMERMAN

Jan BOURNONS

Geert DE GREEF

Nathalie HOLLASKY

ADVOCATEN - AVOCATS

Avoir désigné publiquement le Colonel BAGOSORA comme le CERVEAU (suivant ainsi les accusations mensongères du FPR) est donc une erreur de la Justice belge dans les yeux de 80 % de la population rwandaise.

Le 17 août 1995 Monsieur Léon HABYARIMANA se marie avec Mademoiselle Françoise MKANZIZA, fille de Félicien KABUGA à Nairobi.

Je joins une copie du faire-part que le jeune couple est venu m'apporter ce dimanche et ils ont insisté sur la nécessité de ma présence à Nairobi pour rencontrer les personnalités rwandaises en exil au Kenya, qui veulent me confier la défense de leurs intérêts.

Je vous invite à déléguer un membre du Parquet ou de la police judiciaire ou un greffier pour m'accompagner, qui pourra ainsi prendre les dépositions des personnes qui souhaitent faire des déclarations qui intéressent votre enquête et qui pourront vous convaincre de l'innocence du Colonel BAGOSORA dans le drame Rwandais. Vos services auront ainsi également l'occasion de conférer avec Monsieur KABUGA, homme d'affaires et Président du conseil d'administration de radio RTL. Ce dernier refuse d'endosser une quelconque responsabilité dans le drame rwandais par la création de cette radio commerciale qui n'avait aucun but de propagande ethnique.

Vous pouvez également me faire parvenir un questionnaire pour les personnes en question.

Dès que vous aurez levé le mandat international contre le Colonel BAGOSORA et démontré ainsi votre objectivité au Rwandais qui vivent en exil, je m'efforcerai de vous faire parvenir les noms des personnes qui sont disposées à plaider coupable pour l'assassinat des 10 casques bleus belges.

Au plaisir de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Juge d'Instruction, l'expression de mon profond respect.

LUC DE TEMMERMAN

M H

La Famille Habaya Etalon

est heureuse de vous faire part du mariage

de leur fille L. P. Fungwe

avec Monsieur Leon Habayimimana

La Famille Habayimimana Juvénat

est heureuse de vous faire part du mariage

de leur fils Leon

avec Mademoiselle L. P. Fungwe Mutanyira

et vous convient à la Bénédiction Nuptiale

qui leur sera donnée le 17 août 1995 à 13 heures

en l'Église « Holy Family Basilica » à Nairobi - Kenya

Le lieu de la réception vous sera communiqué à l'Église